



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

formation en alternance

Question au Gouvernement n° 3795

Texte de la question

FORMATION PAR ALTERNANCE

M. le président. La parole est à M. Georges Colombier, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire
M. Georges Colombier. Ma question s'adresse à Mme la ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle. (*"Encore ?" sur les bancs du groupe SRC.*)

Madame la ministre, cela fait maintenant plus d'un an que vous êtes chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle. Le Président de la République vous a fixé une feuille de route ambitieuse, avec pour objectif 800 000 alternants d'ici 2015.

Cette feuille de route est importante, tant pour notre jeunesse que pour l'avenir de notre pays. En effet, l'emploi des jeunes est aujourd'hui un enjeu de taille, nous en sommes tous conscients. Notre responsabilité est de donner à nos jeunes la formation qui leur permettra d'accéder à un emploi durable et de trouver leur propre voie et leur autonomie. Notre responsabilité est de favoriser toutes les formations, et non la seule voie académique. Nous avons besoin de tous les talents et de toutes les intelligences.

Le Gouvernement et la majorité sont à la pointe de la lutte contre le chômage des jeunes, avec notamment le développement de l'alternance. Aujourd'hui, ce sont huit apprentis sur dix qui trouvent un emploi à l'issue de leur formation. L'alternance est un véritable "prêt à l'emploi" pour nos jeunes, un passeport pour l'emploi.

Il ne tient qu'à nous, madame la ministre, d'accélérer ce mouvement et d'amplifier la révolution culturelle que vous avez initiée.

Les jeunes savent qu'ils peuvent compter sur nous pour répondre à leurs attentes et les accompagner dans leur vie professionnelle.

En cette fin d'année, pouvez-vous nous faire un bilan des mesures qui ont été prises pour la valorisation de l'apprentissage et afin que les jeunes puissent trouver durablement le chemin de l'emploi ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle.

Mme Nadine Morano, *ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle*. Mesdames et messieurs les députés, je viens de le rappeler par deux fois dans cet hémicycle, et je m'en réjouis, parce que c'est une bonne nouvelle pour la France, cette révolution culturelle que nous avons engagée est en marche.

Nous le devons aux dispositifs que vous avez votés, notamment la loi Cherpion qui a permis d'élargir l'apprentissage et l'alternance au secteur de l'intérim et aux secteurs saisonniers. Elle a aussi permis la création de la carte étudiant des métiers - je l'ai lancée en début de semaine -, qui permet d'offrir les mêmes conditions tarifaires aux jeunes en apprentissage qu'à ceux qui suivent un cursus universitaire classique...

M. Guy Geoffroy. Très bien !

Mme Nadine Morano, *ministre*. ...pour les restaurants universitaires, pour les logements universitaires, mais aussi pour les entrées dans le secteur culturel ou sportif.

Nous avons engagé, au niveau de l'État, 1,7 milliard d'euros à travers la contractualisation avec les régions.

Nous donnons à ce titre la possibilité d'investir dans les CFA, d'avoir des effectifs supérieurs et donc d'atteindre, comme l'a souhaité le Président de la République, l'objectif de 800 000 alternants d'ici à 2015.

Nous savons que pour permettre aux jeunes d'entrer sur le marché de l'emploi, dans le secteur marchand, nous devons mettre en oeuvre des politiques qui permettent aux entreprises, comme avec le dispositif zéro charges, de recruter des jeunes en alternance pour les entreprises de moins de 250 salariés.

Vous le voyez, notre politique est le contraire de la politique voulue par le Parti socialiste, et notamment François Hollande, qui propose la création de 300 000 emplois jeunes dans le secteur public, alors qu'ils ont mené les jeunes dans une voie sans issue en 1997.

M. Jean Glavany. Vous pourriez citer encore une fois François Hollande, s'il vous plaît ?

Mme Nadine Morano, *ministre*. Nous, nous voulons une politique active qui permette aux jeunes d'avoir un vrai avenir, et cet avenir, c'est dans l'entreprise qu'il se joue. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Georges Colombier](#)

Circonscription : Isère (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3795

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Apprentissage et formation professionnelle

Ministère attributaire : Apprentissage et formation professionnelle

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 décembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 décembre 2011